

Le Cambodge, mars 2011

Le Cambodge est un pays à faible revenu avec une population de plus de 14 millions de personnes. La majorité de la population (environ 80 pour cent) vit dans les zones rurales. Selon les données de la Banque mondiale pour 2009, le revenu national brut (RNB) par habitant était de 650 \$ (en termes de parité) et environ 35 pour cent de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté internationale (un dollar par jour). Le taux d'alphabétisation des adultes est de 76 pour cent et le taux annuel de mortalité des enfants est de 89 décès pour mille enfants de moins de 5 ans. Les dépenses sur la santé publique représentaient 1,7 pour cent du PIB en 2007¹ et les dépenses publiques générales de santé en% du total des dépenses publiques étaient de 11 pour cent².

Le programme de vaccination

En 1996, après des décennies de guerre civile, le Cambodge s'est engagé à réformer son système de santé. Le deuxième Plan stratégique du secteur de la santé 2008-2015 identifie la vaccination comme un programme de santé de reproduction, santé maternelle, néonatale et infantile. Le Programme National de Vaccination (PNV) est situé dans la Direction de la Santé du Ministère de la Santé. Des objectifs précis et des prévisions budgétaires sont contenus dans le plan pluriannuel global pour 2008-2015 (PPGc). Les services de santé publique au Cambodge sont offerts par 76 districts de santé. Les districts, qui ne correspondent pas aux instances politiques, préparent des plans annuels et administrent 930 centres de santé. Les 24 ministères provinciaux de la santé sont reliés au niveau central par un groupe de superviseurs. Un gestionnaire du PEV est présent dans chaque province. Le programme d'immunisation national est organisé par un Comité de coordination inter-agence (ICC), qui joue le rôle de sous-comité du groupe de travail technique pour la Santé.

Les taux de couverture vaccinale au Cambodge ont augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie, passant de 39 pour cent des enfants âgés de 12-23 complètement vaccinés en 2000 à 61 pour cent en 2005, et 90 pour cent en 2009. En 2009, la couverture vaccinale par le DTC3 était de 94 pour cent, de 92 pour cent par le vaccin contenant la rougeole (MCV), et de 95 pour cent par la poliomyélite (troisième dose). Ces chiffres montrent une légère diminution de la couverture en 2008, lorsque la couverture par le DTC3 a été de 84 pour cent, 80 pour cent par la MCV et 82 pour cent³ par la poliomyélite. Le vaccin pentavalent (contenant l'hépatite B et les antigènes du virus de la grippe humaine de type B) a été introduit en 2009. Il ya eu une forte diminution de l'incidence des maladies évitables par la vaccination. Le dernier cas de la poliomyélite au Cambodge s'est produit en 2006.

Le Cambodge est sur la bonne voie pour atteindre l'OMD n ° 4 et pourrait atteindre l'OMD n ° 5 si des modifications sont apportées⁴.

Financement du programme de vaccination

Environ 70% du budget de la santé du Cambodge est dépensé au niveau central, et 30% au niveau sous-national. Il n'ya pas de budgets de la santé en dessous du niveau provincial.

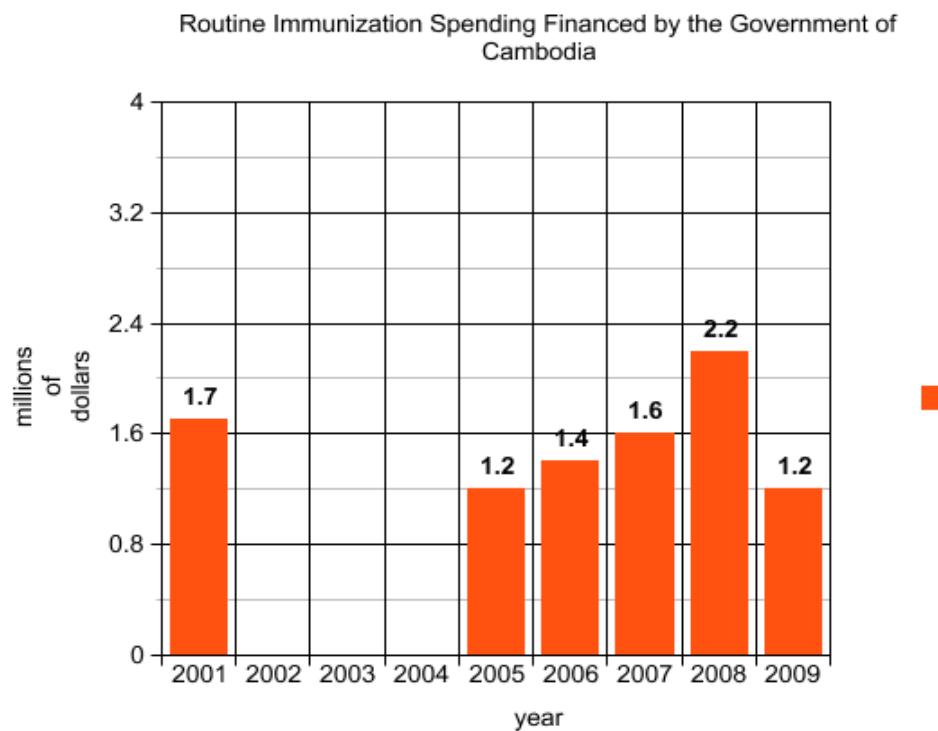
¹ <http://data.worldbank.org/country/cambodia>

² <http://www.countdown2015mnch.org/documents/2010report/CountdownReportAndProfiles.pdf>

³ http://apps.who.int/immunization_monitoring/en/globalsummary/countryprofileresult.cfm

⁴ http://www.mdgmonitor.org/country_progress.cfm?c=KHM&cd=116

En 2001, avant le financement de GAVI, le gouvernement cambodgien a financée 1,7 M \$ de son budget du PEV de routine, environ 16 pour cent⁵ du budget total. Le PPAc 2008-2015 stipule que les coûts de vaccination de routine en 2005 ont totalisé 6,7 M \$, dont le gouvernement à versé 18 pour cent (environ 1,2 M \$). Selon le formulaire conjoint de déclaration de l'OMS/UNICEF, les dépenses du gouvernement sur les programmes de vaccination de routine ont été 1,4 million de dollars (17 pour cent) en 2006, 1,6 million de dollars (33 pour cent) en 2007, 2,2 millions de dollars (46 pour cent) en 2008 et 1,2 millions de dollars en 2009. Jusqu'en 2009, le financement des services de vaccination systématique au Cambodge augmentait d'année en année.



Source: WHO Immunization Profiles

⁵ http://apps.who.int/immunization_monitoring/en/globalsummary/IndicatorTS_Result.cfm

Législation sur l'immunisation

Le Chapitre VI, article 72, de la Constitution du Cambodge de 1993 stipule: «(1) La santé de la population doit être garanti. L'Etat prend pleinement en considération la prévention des maladies et des traitements médicaux. Les pauvres reçoivent gratuitement des consultations médicales dans les hôpitaux publics, les infirmeries et les maternités ».

Un Kraw, datant du 17 Juin, 1996 («Gestion des produits pharmaceutiques»), donne au gouvernement le pouvoir de réglementer les vaccins. Il permet aux responsables de la santé à la retraite d'administrer les vaccins.

Le gouvernement du Cambodge est une monarchie constitutionnelle. Le parlement est bicaméral. L'Assemblée nationale compte 123 membres, représentant 24 circonscriptions électorales. Le Sénat compte 61 membres. Dans les deux maisons, la responsabilité de la surveillance de vaccination et d'autres programmes de santé incombe à la Commission de l'économie, des finances, des banques et de la vérification et la Commission sur la santé publique, travail social, les anciens combattants, la jeunesse, réadaptation, travail, formation professionnelle et les affaires féminines.

Les apports de Sabin Vaccine Institute, SIF

- Février 2010: Une délégation de six personnes, y compris les parlementaires, Ministère de la Santé et le Ministère de l'Economie et des fonctionnaires des Finances, ont assisté à une séance d'information parlementaire sous-régionale sur le financement durable de la vaccination organisée par Sabin et l'UNICEF à Katmandou, au Népal.

- Avril 2010: Sabin SIF et l'Assemblée nationale du Cambodge organisent une réunion d'information sur la "Santé maternelle et infantile et le financement durable de la vaccination" à Phnom Penh. Plus de 120 parlementaires cambodgiens, des représentants du gouvernement et les partenaires au développement ont participé pour échanger les meilleures méthodes et pratiques avec leurs collègues du Népal et du Sri Lanka.

- Juin 2010: SIF a parrainé un invite du Ministère de l'Economie et des Finances cambodgien pour l'échange de meilleures pratiques à une séance d'information organisée conjointement par Sabin Vaccine Institute, le Rotary Club et l'UNICEF au Népal en Katmandou: "Compte à rebours 2015 et le financement durable de la vaccination: le rôle des organisations de la société civile".

- Juillet 2010: Une délégation de cinq personnes, dont des parlementaires, des fonctionnaires parlementaires, des fonctionnaires du ministère de la Santé et le Ministère de l'Economie et des Finances, a assisté au «Deuxième symposium sous-régional pour les parlementaires sur le financement durable de la vaccination" les 15-16 juillet à Colombo, au Sri Lanka.

- Octobre 2010: Une délégation cambodgienne représentant le Parlement, le Ministère de la Santé et le Ministère des Finances a organisé le "Troisième Colloque sous-régional pour les parlementaires sur le financement durable de la vaccination" à Phnom Penh.

- Février 2011: SIF a parrainé la Première séance d'information à l'échelle provinciale sur le financement durable de la vaccination au Cambodge. Parmi les participants figuraient 20 députés et leurs homologues du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Economie et des Finances.

Buts et Objectifs

- Organiser une deuxième série de séances d'information SIF au niveau provincial en Juin 2011;
- Augmenter le budget 2011-12 du gouvernement pour la vaccination de routine à travers le plaidoyer parlementaire ciblé et le contrôle budgétaire;
- Préparer une nouvelle législation (Loi nationale sur l'immunisation) exigeant plus de financement de la part du gouvernement pour la vaccination
- Etudier l'élaboration d'un fonds en fiducie national pour la vaccination